



## Majorité sexuelle : menaces et précisions nécessaires

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

J'ai un ami de tout juste 19 ans qui a une copine de 17 ans.  
Ils ont eu des relations sexuelles et là la jeune fille est enceinte.  
Je précise qu'elle est sous tutelle et vit chez son oncle car sa mère est décédée.  
Les parents menacent d'en faire part au tuteur etc.  
Que risque t-il?  
Ils s'aiment tous les deux.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Que risque t-il?  
Est ce que la jeune fille était consentante?  
Est ce qu'elle vit avec lui?  
Si tel n'est pas le cas, votre ami ne risque rien car du moment qu'elle était consentante la relation n'est pas pénalement sanctionnée.  
Par contre si elle vit ou va régulièrement chez lui dormir, un dépôt de plainte pour détournement de mineur est possible.

Bien cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Oui elle était consentante, mon ami vit chez ses parents et elle chez ses oncle et tante car n'ayant plus de parents elle est sous tutelle de l'état je crois.

Cela change t'il les risques ?

-----  
Par Visiteur

Monsieur,

Dans ce cas je ne vois pas sur quel fondement votre ami pourrait être poursuivi puisqu'il n'a pas commis d'infraction.

Cordialement